



Contraction multiple de crédit à la consommation

Par nico_17, le 16/11/2008 à 22:18

Bonjour

je souhaiterai connaitre les interlocuteurs à solliciter dans le cadre de la multiplication de crédit à la consommation à mon goût abusive de la part des organismes de crédit (5 crédits) et banque (5 prêts personnels).

La personne concernée se retrouve aujourd'hui dans l'incapacité de payer ces dettes.

De plus, un dossier de surendettement a été refusé.

Par avance, merci de vos conseils.

Cordialement.